



Signes conventionnels

Compléments à la topographie - Point

- Bâtiement
- Bâtiement en construction
- Bâtiement en ruine
- Maison mobile
- Campement
- Terrain de camping
- Hydrobase
- Marais et fonds d'ouvert
- Forêt à bois
- Réservoir - Point
- Pont
- Hydrographie - Ligne
- Réseau hydrographique
- Milieu humide
- Complément au Réseau hydrographique
- Réseau routier
- Autres
- Complément au Réseau routier

Infrastructures - Ligne

- Voie ferrée
- Route de transport d'énergie
- Autres

Courbes de niveau - Ligne

Cadastre - Ligne de cadastre

Cadastre - Ligne de lot

Cadastre - Ligne de complément

Habitation - Ligne

Tissus des coordonnées MTM

Hydrographie - Surface

Réseau hydrographique

Legendes des possibilités agricoles des sols

CLASSES

La présente méthode de classement regroupe les sols minéraux en sept classes d'après les limitations contenues dans les sols géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, alors que les classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

Les classes sont décrisées comme suit :

- Le revêtement ou le rocheux se fait à l'aide de la roche naturelle.
- Le terrain qui nécessite des aménagements (y compris le défrichement), que l'exploitant peut effectuer lui-même, est classé 1.
- Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé 2.
- Le terrain dont la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou de mode de faire-valoir, des systèmes de culture, de l'utilisabilité ou des ressources des exploitations, ni leur état physique, ne sont pas adaptés à l'exploitation.
- Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, le travail des fonds et de plantes d'ornement, la récolte de fruits et légumes.
- Les classes 5, 6 et 7 sont toutes des sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainants, ils retiennent bien l'eau et, à leur nature, sont adaptés aux cultures vivaces. Ils sont faciles à labourer et à éroder. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et modérément élevée pour un choix de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LA CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau, mais sont soit trop humides, soit trop secs. Les travaux d'entretien sont plus difficiles. Une bonne gestion assure une productivité variée de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Ces sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs catégories suivantes : température, humidité, drainage, sols pauvres ou trop pauvres, sols gélés, sols en érosion et érosion chocs, cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREINGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Tes sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 3. Elles touchent une ou plusieurs catégories suivantes : température, humidité, drainage, sols pauvres ou trop pauvres, sols gélés, sols en érosion et érosion chocs, cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité élevée pour un choix très spécial adapté.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS À LA CULTURE NI À DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES

MAS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION

Ces sols sont pauvres et pauvres en éléments nutritifs essentiels, soit par leur nature, soit par leur état physique. Ils sont difficiles à labourer, à éroder et à éliminer. Les sols sont peu ou pas utilisables pour une production de cultures vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION

Ces sols sont pauvres et pauvres en éléments nutritifs essentiels, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez étendu pour en assurer une exploitation économique. Ils sont donc soit éreux, soit encore parce que la pénétration dans ces sols est très courte.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES

Cette classe comprend aussi les étendues de roche nu, toute superficie dépourvue de sol et les étendues d'eau trop profondes pour figurer sur les cartes.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOUS-CLASSES

Les sous-classes sont les classes subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces subdivisions sont les suivantes :

- C Climat désavantageux - La principale limitation est sur la base température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou lessivage - Les sols sont difficiles à labourer, à absorber l'humidité, ou la profondeur de la couche d'assèchement est limitée.
- E Erosion par l'eau et l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour les cultures.
- F Fertilisé - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de forces tenues en carbone de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I Inondation - Les eaux des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation pour l'agriculture.
- M Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par les caractéristiques désavantageuses du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne confondre avec la sécheresse due au climat).
- N Salinité - La présence de sel soluble limite la croissance des plantes cultivées.
- P Piémont - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S Limitations sol - Présence de deux ou plusieurs classes D, F, M ou D et M.
- T Relief déformable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eaux provenant de canalisations ou de sources artificielles.
- X Limitations sols graves mais cumulatives - Sol étant l'objet d'une limitation modérée, causé par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour empêcher la culture. (Cette sous-classe n'implique toujours seule et se applique qu'à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'origine climatique).

SYMBOLS

Les gros chiffres indiquent les classes de possibilité.

Les petits chiffres indiquent un nombre de classes indiquant la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES :

4^T Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la piémont.

2^T 4^G Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la piémont, l'une et l'autre occupant le terrain dans les proportions de 7/3.

NR. La tâche utilisée pour toute superficie est déterminée par la première chiffre du symbole. Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.